



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 20 janvier 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 22 00031** du
Un permis de construire a été délivré à **20 JAN. 2023**

Domicilié (e) Monsieur TOUATI Nabil
118 avenue de Versailles
94320 THIAIS

En vue de la réalisation : Le projet consiste à modifier une station de lavage pour véhicules existante. L'ancien tunnel de lavage est démolie et remplacé par un ensemble de 7 postes de lavage. Un atelier de réparation de pare-brises existant sur la parcelle est conservé.

Sur un terrain sis 181 AV DIVISION LECLERC
Cadastré AD38

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **20 JAN. 2023**

Monsieur le Maire,



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 22 00031** du a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,